

<https://sntrscgt.vjf.cnrs.fr/spip.php?article3030>

Conséquences pour les chercheur.e.s de la Loi de Programmation de la Recherche (LPR) et du protocole d'accord sur les carrières et les rémunérations

Date de mise en ligne :

- ACTUALITES - Dossiers Thématiques - Organismes de Recherche et Enseignement Supérieur - LPPR -

Copyright © SNTRS-CGT - Tous droits réservés

